



**AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU
CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE**

33 Bis rue du Faubourg Saint Jaumes
34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31.12.2024**

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@lts - bât G

ALÈS 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE

Association

SIRET : 502 085 426

33 Bis rue du Faubourg Saint Jaumes

34000 MONTPELLIER

Exercice clos le 31 décembre 2024

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@lts - bât G

ALLES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

**ASSOCIATION AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU
CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE**

33 Bis rue du Faubourg Saint Jaumes
34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Informations générales complémentaires » décrivant le changement d'estimation comptable relatif à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 27 mai 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Frédéric Carrobe".

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric CARROBE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	83 316	54 582	28 734	28 348	386	1.36
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	10 523		10 523	10 324	198	1.92
	Prêts						
	Autres	23 864		23 864	30 738	6 874	22.36
	Total I	117 702	54 582	63 120	69 410	6 290	9.06
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 140		16 140	153 962	137 822	89.52
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	864 913		864 913	209 747	655 166	312.36
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	593 662		593 662	487 363	106 299	21.81
	Charges constatées d'avance (2)	11 059		11 059	11 991	932	7.77
	Total II	1 485 774		1 485 774	863 063	622 711	72.15
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 603 476	54 582	1 548 894	932 473	616 420	66.11

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres	AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr SIRET: 332 835 131 00078 - APE: 6920Z			
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	20 000		20 000	
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	450 956	396 518	54 438	13.73
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	18 711	54 438	35 727	65.63
	Situation nette (sous total)	489 667	450 956	38 711	8.58
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	489 667	450 956	38 711	8.58
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés		40 000	40 000	100.00
	Total II		40 000	40 000	100.00
	Provisions pour risques		30 704	30 704	100.00
DETTES (1)	Provisions pour charges	20 514	33 022	12 508	37.88
	Total III	20 514	63 726	43 212	67.81
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
DETTES (1)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	74 692		74 692	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	61 931	55 402	6 529	11.79
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	155 626	123 848	31 778	25.66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 536	1 536	100.00
	Autres dettes	169 470	102 636	66 834	65.12
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	576 993	94 369	482 625	511.42
	Total IV	1 038 713	377 791	660 921	174.94
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 548 894	932 473	616 420	66.11

(1) Dont à plus d'un an
 Dont à moins d'un an
 (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
AXIOME AUDIT				
Audit				
Commissariat aux comptes				
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G				
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER				
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr				
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z				
Cotisations	40 792	45 747	4 955	10.83
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	85 580	88 126	2 546	2.89
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 305 907	1 335 473	29 566	2.21
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	65 485	35 074	30 410	86.70
Utilisations des fonds dédiés	40 000		40 000	
Autres produits	201	59	142	239.07
Total I	1 537 965	1 504 480	33 486	2.23
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	310 316	313 167	2 851	0.91
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	66 624	57 053	9 571	16.78
Salaires et traitements	837 016	750 599	86 418	11.51
Charges sociales	279 657	242 875	36 782	15.14
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 051	10 249	2 801	27.33
Dotations aux provisions		30 082	30 082	100.00
Reports en fonds dédiés		40 000	40 000	100.00
Autres charges	9 180	8 561	619	7.23
Total II	1 515 844	1 452 586	63 257	4.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	22 122	51 893	29 771	57.37

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation	3 339	2 833	505	17.84
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	205	102	103	101.10
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	3 544	2 935	609	20.74
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 582		1 582	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	1 582		1 582	
2. Résultat financier (III-IV)	1 963	2 935	973	33.14
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	24 084	54 829	30 744	56.07
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 238	390	4 848	NS
Sur opérations en capital	136		136	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	5 373	390	4 983	NS
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	5 373	390	4 983	NS
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 541 510	1 507 415	34 095	2.26
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 522 799	1 452 977	69 822	4.81
5. EXCEDENT OU DEFICIT	18 711	54 438	35 727	65.63

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	7 976				7 976	
Prestations en nature	400		6 477		6 077	93.82
Bénévolat						
TOTAL	8 376		6 477		1 899	29.33
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature	2 857				2 857	
Mise à disposition gratuite de biens	5 119				5 119	
Prestations en nature	400		6 477		6 077	93.82
Personnel bénévole						
TOTAL	8 376		6 477		1 899	29.33
AXIOME AUDIT Audit						

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 548 893.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 537 965.49 Euros et dégageant un excédent de 18 711.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Agence Locale de l'Energie et du Climat Montpellier Métropole a pour but de favoriser et d'entreprendre des opérations visant à l'utilisation rationnelle de l'énergie, au développement des énergies renouvelables dans un souci de développement durable notamment dans les domaines de l'aménagement, de l'habitat et des transports. D'autres activités liées à l'environnement peuvent être hébergées par l'association. Elle coopère avec les autres agences de l'énergie françaises, et divers réseaux ayant les mêmes objectifs ainsi que toute personne physique ou morale agissant dans son domaine d'action. L'Association agit tant pour ses membres que pour des tiers. L'association intervient en priorité sur la métropole de Montpellier mais peut également faire porter ses actions sur des territoires plus larges (territoire de l'aire urbaine montpelliéraine...).

Sur l'exercice, l'association a notamment réalisé les actions suivantes :

- poursuite des missions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement du public sur les économies d'énergie et d'eau, les travaux de rénovation énergétique et les énergies renouvelables
- poursuite des missions d'accompagnement des communes de la métropole de Montpellier sur la gestion de l'énergie et de l'eau de leur patrimoine
- poursuite des missions d'accompagnement des copropriétés sur les thématiques énergie et eau
- développement de défi inter école sur l'énergie, l'eau et depuis 2019 mise en œuvre d'un programme sur l'alimentation dans les cantines scolaires
- développement de missions d'information, sensibilisation et formation des professionnels et futurs professionnels du bâtiments, de l'immobilier et appui à la sensibilisation des commerces et artisans du " Petit tertiaire ".
- développement des missions d'accompagnement de bâtiments publics et tertiaires sur la gestion de l'eau au sein d'un territoire démonstrateur de Montpellier regroupant les quartiers Mosson / Cévennes/ CHRU / Bouisses
- développement des missions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement du public sur la mobilité

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

En 2024, le coût journée moyen des projets de l'association est de 343,50 €.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2024 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER Immeuble Altis - Bât C

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

CONSEIL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, mis à part la méthode d'estimation de départ en retraite.

Informations générales complémentaires

Afin de neutraliser l'impact des variations du taux d'actualisation, l'association a décidé de modifier la méthode d'estimation de la provision pour indemnité de départ en retraite.

En effet, depuis plusieurs années, le taux d'actualisation varie significativement. Or, cette variable ne semble pas adaptée à une structure associative de la taille de celle de l'entité.

Il a donc été choisi une méthode visant à :

- doter peu en début d'emploi et beaucoup en fin dans la mesure où le salarié est susceptible de prétendre à ses indemnités en fin de carrière. La méthode de calcul est donc basée sur la comptabilisation d'une dotation exponentielle et non constante.
- de pouvoir envisager clairement les provisions futures dans une logique de contrôle de gestion prévisionnelle.

Ainsi, conformément au principe comptable du plan comptable général, l'association a retenu une formule simplifiée de calcul ne tenant pas compte d'un taux d'actualisation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Cette nouvelle méthode est basée sur les critères suivants : année de naissance, année d'entrée, estimation du départ à la retraite à 64 ans, rémunération brute sur 2023 et taux d'inflation à 2,1% constant en moyenne chaque année.

L'impact du changement d'estimation sur les comptes constitue une reprise de 12 508€.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 848		
Installations générales agencements aménagements divers	4 931		6 005
Matériel de transport			11 605
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 750		
Emballages récupérables et divers	1 780		
TOTAL	81 310		17 610
Autres titres immobilisés	10 324		198
Prêts, autres immobilisations financières	30 738		4 845
TOTAL	41 062		5 043
TOTAL GENERAL	122 372		22 653

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 038	0	9 810	9 810
Installations générales agencements aménagements divers			4 931	4 931
Matériel de transport			6 005	6 005
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 565	60 790	60 790
Emballages récupérables et divers			1 780	1 780
TOTAL	4 038	11 565	83 316	83 316
Autres titres immobilisés			10 523	10 523
Prêts, autres immobilisations financières		11 719	23 864	23 864
TOTAL		11 719	34 386	34 386
TOTAL GENERAL	4 038	23 284	117 702	117 702

AXIOME AUDIT **Audit**

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8420 Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 090	2 541	1 981	5 650
Installations générales agencements aménagements divers	3 235	842		4 076
Matériel de transport		2 745		2 745
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 636	9 040	11 565	42 111
TOTAL	52 961	15 167	13 546	54 582
TOTAL GENERAL	52 961	15 167	13 546	54 582
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
				Dotations Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 541			
Instal.générales agenc.aménag.divers	842			
Matériel de transport	2 745			
Matériel de bureau informatique mobilier	9 040			
TOTAL	15 167			
TOTAL GENERAL	15 167			

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise			20 000		20 000
Report à nouveau	396 518	54 438		0-	450 956
Excédent ou déficit de l'exercice	54 438	54 438-	18 711		18 711
Situation nette	450 956		38 711	0-	489 667
TOTAL I	450 956		38 711	0-	489 667

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation METROPOLE DE MONTPELLIER		40 000	40 000				
		40 000	40 000				
TOTAL		40 000	40 000				

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Aitis - Bat. G
5211 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	33 022		12 508		20 514
Autres provisions pour risques et charges	30 704		30 704		
TOTAL	63 726		43 212		20 514
TOTAL GENERAL	63 726		43 212		20 514
Dont dotations et reprises d'exploitation			43 212		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23 864	6 864	17 000
Autres créances clients	16 140	16 140	
Personnel et comptes rattachés	11	11	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 198	2 198	
Divers état et autres collectivités publiques	851 517	851 517	
Débiteurs divers	10 480	10 480	
Charges constatées d'avance	11 059	11 059	
TOTAL	915 268	898 268	17 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	44 692	9 407	35 285	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	30 000	1 789	28 211	
Fournisseurs et comptes rattachés	61 931	61 931		
Personnel et comptes rattachés	79 764	79 764		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 452	58 452		
Autres impôts taxes et assimilés	17 410	17 410		
Autres dettes	169 470	169 470		
Produits constatés d'avance	576 993	576 993		
TOTAL	1 038 713	975 217	63 496	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 308			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	5 689
Autres créances	764 824
Total	770 512

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
621 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAE	5 689
CLER-RESEAU POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE	254 775
REGION OCCITANIE	18 433
ADEME	90 579
SUBVENTIONS COMMUNES METROPOLES	199 243
SUBVENTION MONTPELLIER MEDITERRANNEE METROPOLE	183 371
SUBVENTION VILLE DE MONTPELLIER	7 943
AUTRES	10 479
Total	770 512

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 304
Dettes fiscales et sociales	101 479
Autres dettes	36
Total	144 820

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 059
Total	11 059
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	576 993
Total	576 993

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Ailla - Bât. G

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tel: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SUBVENTIONS COMMUNES METROPOLES	328 143		
CLER	71 275		
ADEME	91 587		
HERAULT ENERGIE	80 706		
GEFOSAT	2 357		
CREALEAD PART 2025	2 925		
Total	576 993		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
REGION OCCITANIE	36 866
ADEME	14 977
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	980 937
COMMUNES METROPOLE	88 714
FEDER	49 585
VILLE DE MONTPELLIER	68 361
Total	1 239 440

Rémunération des dirigeants

La directrice est mise à disposition par Montpellier Méditerranée Métropole pour un montant annuel de 70 276 €.

Les membres du bureau n'ont perçu aucune rémunération durant cette année.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	17
Total	25

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires sont estimées à 0 € pour la valeur locative charges comprises des locaux mis à disposition par la Ville de Montpellier.

Les prestations en nature dont l'association a bénéficié en 2024 sont estimées à 400 €.

Les dons en nature dont l'association a bénéficié en 2024 sont estimées à 7976 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	6 036
45 à 54 ans	11 à 20 ans	9 075
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 893
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 510
Engagement total		20 514

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over fort
- taux d'inflation: 2,1 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		20 514	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Transferts de charges

Nature	Montant
ASP CSV	4 500
PRISE EN CHARGE FORMATION	17 773
Total	22 273

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z



axiome

AXIOME AUDIT



521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G - 34000 Montpellier
681 chemin du Mas de la Bedosse - 30100 Alès
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiomeassocies.fr

Membre indépendant



DIFFERENCE

